

FONDATION DE L'HÔPITAL MONTFORT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2026

FONDATION DE L'HÔPITAL MONTFORT

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la
Fondation de l'Hôpital Montfort

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Hôpital Montfort (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place, Ottawa ON K1J 9L8
EST ONTARIEN | EASTERN ONTARIO
888 rue Notre-Dame Street, C.P. | PO Box 101
Embrun ON K0A 1W1
T 613 745-8387 F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

 **MOORE**
Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.
An independent member
of Moore North America, Inc.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcil Lavallée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 25 mai 2026

Marcil Lavallée

FONDATION DE L'HÔPITAL MONTFORT

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

3

	Fonds d'administration	Appui à l'Hôpital Montfort	Gestion du stationnement	Fonds affectés d'origine externe			2026 Total	2025 Total
				Réserve pour infra- structure	Campagnes de financement	Dons désignés		
PRODUITS								
Dons	398 919 \$	- \$	- \$	- \$	2 078 421 \$	1 365 697 \$	3 843 037 \$	4 225 949 \$
Loterie interne	-	-	-	-	-	283 024	283 024	259 927
Collectes de fonds	455 683	-	-	-	135 770	-	591 453	487 102
Stationnement	-	-	4 061 132	-	-	-	4 061 132	3 960 047
Initiatives commerciales	83 738	-	-	-	-	-	83 738	71 817
Intérêts et autres produits de placements	135 331	-	71 152	127 449	26 905	12 580	373 417	630 770
	1 073 671	-	4 132 284	127 449	2 241 096	1 661 301	9 235 801	9 635 612
CHARGES								
Salaires et avantages sociaux	603 660	-	81 950	-	391 163	-	1 076 773	1 031 001
Collectes de fonds	136 185	-	-	-	-	-	136 185	175 993
Frais d'exploitation	176 183	43 694	1 117 772	13 515	81 786	-	1 432 950	1 598 019
Loterie interne	-	-	-	-	-	194 504	194 504	150 294
Amortissement des immobilisations	-	13 899	18 642	-	-	-	32 541	82 086
Amortissement des actifs incorporels	3 638	-	410 439	-	-	-	414 077	550 890
	919 666	57 593	1 628 803	13 515	472 949	194 504	3 287 030	3 588 283
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT LES DONS								
	154 005	(57 593)	2 503 481	113 934	1 768 147	1 466 797	5 948 771	6 047 329
DONS								
Dons à l'Hôpital Montfort	-	53 303	462 709	-	496 205	539 925	1 552 142	2 327 104
Dons à l'Institut du savoir Montfort	50 016	-	1 272 000	-	58 333	214 788	1 595 137	2 620 815
	50 016	53 303	1 734 709	-	554 538	754 713	3 147 279	4 947 919
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES								
	103 989 \$	(110 896) \$	768 772 \$	113 934 \$	1 213 609 \$	712 084 \$	2 801 492 \$	1 099 410 \$

FONDATION DE L'HÔPITAL MONTFORT

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

4

	Fonds d'administration	Appui à l'Hôpital Montfort	Gestion du stationnement	Fonds affectés d'origine externe			2026 Total	2025 Total (retraité - note 2)
				Réserve pour infra- structure	Campagnes de financement	Dons désignés		
SOLDE AU DÉBUT, AVANT RETRAITEMENT	1 875 199 \$	- \$	5 160 430 \$	4 353 500 \$	(85 180) \$	2 172 809 \$	13 476 758 \$	12 321 713 \$
Retraitement des exercices antérieurs (note 2)	-	-	(257 785)	-	-	-	(257 785)	(257 785)
SOLDE AU DÉBUT, RETRAITÉ	1 875 199	-	4 902 645	4 353 500	(85 180)	2 172 809	13 218 973	12 063 928
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	103 989	(110 896)	768 772	113 934	1 213 609	712 084	2 801 492	1 099 410
Virements interfonds (note 14)	(62 580)	110 896	(3 250 033)	3 405 566	(214 750)	10 901	-	-
Impacts cumulatifs des réévaluations avantages sociaux futurs (note 16)	3 600	-	-	-	-	-	3 600	55 635
SOLDES DE FONDS À LA FIN	1 920 208 \$	- \$	2 421 384 \$	7 873 000 \$	913 679 \$	2 895 794 \$	16 024 065 \$	13 218 973 \$

FONDATION DE L'HÔPITAL MONTFORT

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2026

5

	Fonds d'administration	Appui à l'Hôpital Montfort	Gestion du stationnement	Fonds affectés d'origine externe			2026 Total	2025 Total (retraité – note 2)
				Réserve pour infrastructure	Campagnes de financement	Dons désignés		
ACTIF								
ACTIF À COURT TERME								
Encaisse	564 633 \$	- \$	3 660 683 \$	9 933 \$	1 479 703 \$	1 494 401 \$	7 209 353 \$	4 069 522 \$
Débiteurs (note 4)	238 964	-	395 256	-	374 972	51 954	1 061 146	1 559 636
Frais payés d'avance	6 897	-	47 088	-	500	2 400	56 885	37 318
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	3 221	-	-	2 050 260	-	3 215	2 056 696	1 863 362
Avances (dus) interfonds, sans intérêt	(96 464)	(40 624)	(1 575 732)	1 920 200	(343 234)	135 854	-	-
	717 251	(40 624)	2 527 295	3 980 393	1 511 941	1 687 824	10 384 080	7 529 838
PLACEMENTS (note 5)	1 367 555	-	-	3 895 997	-	1 323 881	6 587 433	5 915 001
POLICES D'ASSURANCE-VIE (note 6)	38 052	-	-	-	-	-	38 052	38 110
ACTIFS INCORPORELS (note 7)	26 071	-	-	-	-	-	26 071	440 148
IMMOBILISATIONS (note 8)	1	40 624	128 958	-	-	-	169 583	149 316
PROMESSES DE DONS À RECEVOIR (note 9)	-	-	-	-	-	-	-	30 000
	1 431 679	40 624	128 958	3 895 997	-	1 323 881	6 821 139	6 572 575
	2 148 930 \$	- \$	2 656 253 \$	7 876 390 \$	1 511 941 \$	3 011 705 \$	17 205 219 \$	14 102 413 \$
PASSIF								
PASSIF À COURT TERME								
Créditeurs et frais courus (note 11)	84 582 \$	- \$	167 256 \$	3 390 \$	43 724 \$	8 183 \$	307 135 \$	462 371 \$
Comptes à payer à des apparentés (note 12)	100 169	-	67 613	-	554 538	107 728	830 048	373 460
	184 751	-	234 869	3 390	598 262	115 911	1 137 183	835 831
APPORT REPORTÉ AFFÉRENT À L'ACTIF INCORPOREL (note 13)	26 071	-	-	-	-	-	26 071	29 709
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 16)	17 900	-	-	-	-	-	17 900	17 900
	43 971	-	-	-	-	-	43 971	47 609
	228 722	-	234 869	3 390	598 262	115 911	1 181 154	883 440
SOLDES DE FONDS								
Non affecté	1 920 208	-	2 421 384	-	-	-	4 341 592	1 875 199
Affectations externes	-	-	-	7 873 000	913 679	2 895 794	11 682 473	11 343 774
	1 920 208	-	2 421 384	7 873 000	913 679	2 895 794	16 024 065	13 218 973
	2 148 930 \$	- \$	2 656 253 \$	7 876 390 \$	1 511 941 \$	3 011 705 \$	17 205 219 \$	14 102 413 \$

AU NOM DU CONSEIL

 administrateur

R.C. Rhéaume, président

 administrateur

Valérie Marcil, trésorière

FONDATION DE L'HÔPITAL MONTFORT

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026

6

	2026	2025
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	2 801 492 \$	1 099 410 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des actifs incorporels	414 077	550 890
Amortissement des immobilisations	32 541	82 086
Perte sur disposition d'immobilisations	1 086	-
Variations des gains et pertes non réalisés sur les placements	(10 817)	(223 407)
Variation des avantages sociaux futurs	3 600	12 680
Amortissement de la contribution différée afférente à l'actif incorporel	(3 638)	(3 638)
	3 238 341	1 518 021
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	498 490	113 438
Frais payés d'avance	(19 567)	30 066
Créditeurs et frais courus	(155 236)	205 930
Comptes à payer à des apparentés	456 588	278 744
	4 018 617	2 146 199
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(2 659 923)	(3 953 257)
Dispositions de placements	1 804 974	2 200 529
Variation nette de la valeur de rachat des polices d'assurance-vie	58	(1 989)
Acquisition d'immobilisations	(53 895)	(22 379)
Promesse de dons à recevoir	30 000	34 000
	(878 786)	(1 743 096)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	3 139 831	403 103
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	4 069 522	3 666 419
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	7 209 353 \$	4 069 522 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation de l'Hôpital Montfort (la « Fondation ») a été constituée le 25 mars 1986 comme organisme de bienfaisance afin d'encourager et de soutenir financièrement l'Hôpital Montfort et l'Institut du savoir Montfort en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Elle est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et elle peut émettre des reçus de dons de charité pour impôt.

2. RETRAITEMENT DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Au cours des exercices antérieurs, la Fondation a capitalisé des coûts engagés pour l'infrastructure du stationnement au lieu de comptabiliser un don à l'Hôpital Montfort. Les états financiers de la Fondation de l'Hôpital Montfort ont donc été retraités afin de décomptabiliser les immobilisations visées et de comptabiliser un don à l'Hôpital Montfort. Ce retraitement a eu pour effet de réduire la valeur comptable nette des immobilisations d'un montant de 257 785 \$ au 31 mars 2025 et de diminuer les soldes de fonds en date du 1 avril 2024 du même montant.

3. MÉTHODES COMPTABLES

La Fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Comptabilité par fonds

Pour assurer le respect des limites et des restrictions placées sur l'utilisation des ressources disponibles, les comptes de la Fondation sont classés en fonds aux fins d'établissement de rapports, conformément aux activités ou aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives du conseil d'administration. Aux fins d'établissement de rapports financiers, les soldes de fonds ont été classés entre les fonds suivants :

Fonds affectés d'origine externe

Fonds de réserve pour infrastructure

En vertu d'une entente signée avec l'Hôpital, la Fondation détient la licence pour faire la gestion du stationnement au bénéfice de l'Hôpital. L'entente stipule que la Fondation doit subvenir aux besoins d'infrastructure du stationnement et ce, pour la durée de l'entente qui prend fin le 31 décembre 2045. À l'échéance de l'entente, le solde du fonds sera transféré à l'Hôpital.

Fonds de campagnes de financement

Le Fonds de campagnes de financement comprend les activités liées aux campagnes de financement majeures pour des projets spécifiques.

Fonds de dons désignés

Le Fonds de dons désignés comprend les dons dont l'utilisation est réservée par le donateur à des fins particulières autres que les campagnes de financement majeures.

3. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Fonds non affectés

Fonds d'administration

Le Fonds d'administration comprend les dons sans objets spécifiques, les collectes de fonds générales ainsi que les transactions quotidiennes de la Fondation. Au cours de l'exercice, la Fondation transfère une partie des dons du Fonds d'administration aux Fonds affectés.

Le Fonds d'administration comprend la signature avec Starbucks d'un contrat de licencié d'une durée de 10 ans qui a débuté le 5 juin 2023 soit la date d'ouverture du café. Santé Montfort s'est engagée envers la Fondation de l'Hôpital Montfort à agir à titre d'opérateur du café Starbucks, ce qui implique de gérer et de superviser l'exploitation du café pour cette même durée. De plus, tous les risques et avantages économiques futurs ont été transférés à Santé Montfort.

Fonds de gestion du stationnement

Le Fonds de gestion du stationnement comprend les revenus et dépenses liés aux opérations du stationnement dont la Fondation assure la gestion au bénéfice de l'Hôpital. Le solde du fonds, une fois les obligations face à l'infrastructure acquittées, est conservée par la Fondation qui peut l'utiliser dans le cadre de sa mission.

Au cours de l'exercice, à la suite de la modification de l'entente, le Fonds de gestion du stationnement, auparavant grevé d'une affectation externe, a été reclassé à titre de fonds non affectés, puisque la Fondation contrôle désormais l'utilisation de l'excédent des fonds.

Fonds d'appui à l'Hôpital Montfort

Le Fonds d'appui à l'Hôpital Montfort comprend des dépenses encourues pour appuyer l'Hôpital dans la réalisation de ses objectifs.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

La Fondation emploie la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports. Les dons restreints par les donateurs sont constatés à titre de produits du Fonds à objets spécifiques lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Tous les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports soumis à des restrictions qui n'ont pas de fonds séparés sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration lorsque les dépenses correspondantes sont encourues.

Les produits de collecte de fonds et de loteries sont constatés dans l'exercice au cours duquel la collecte a lieu, que la somme est établie ou peut être déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de stationnement sont constatés lorsque le service est rendu, que le prix est établi ou peut être déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'initiatives commerciales sont constatés à la juste valeur lorsque les ententes commerciales sont dues et livrées.

Les produits d'intérêts sont constatés dans leurs fonds respectifs lorsqu'ils deviennent exigibles.

Apports de services

Les bénévoles aident la Fondation en contribuant plusieurs heures à la mise en œuvre de ses projets. Étant donné la difficulté d'évaluer le nombre d'heures et la juste valeur des apports de services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Promesses de dons

Une promesse de don pour les montants à recevoir dans le prochain exercice est comptabilisée à titre d'actif lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

Évaluation initiale

La Fondation évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

3. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Polices d'assurance-vie

Les polices d'assurance-vie sont comptabilisées à titre de produits lorsque la Fondation devient le bénéficiaire. La juste valeur des polices d'assurance-vie correspond approximativement à leur valeur de rachat.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement de la licence d'utilisation du stationnement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de 20 ans, alors que la licence d'opération de Starbucks est amortie sur 10 ans.

Apports reportés afférent aux actifs incorporels

Les apports reportés afférents aux actifs incorporels sont reportés et amortis selon les méthodes et les taux d'amortissement correspondant aux actifs incorporels.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Équipement	3 ans
Équipement lié au stationnement	3 ans à 15 ans
Ameublement et équipement	7, 10 et 15 ans

FONDATION DE L'HÔPITAL MONTFORT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

11

3. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Œuvres d'art

La collection de la Fondation consiste en des œuvres d'art. Cette collection est comptabilisée à une valeur symbolique de 1 \$.

Réduction de valeur des immobilisations

La Fondation comptabilise en charges une perte de valeur dans l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Avantages sociaux futurs

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est déterminé de façon actuarielle et est comptabilisé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de services.

Les gains ou pertes actuariels sont constatés immédiatement dans l'état de l'évolution des soldes de fonds à la date des modifications.

4. DÉBITEURS

	Fonds d'adminis- tration	Gestion du station- nement	Campagnes de finan- cement	Dons désignés	2026 Total	2025 Total
Hôpital Montfort, sans intérêt	- \$	63 032 \$	582 \$	18 920 \$	82 534 \$	87 290 \$
Santé Montfort, sans intérêt	54 319	97 320	-	-	151 639	82 222
Institut du savoir Montfort, sans intérêt	-	1 534	-	370	1 904	855
Taxes à la consommation	6 232	68 651	2 877	4 081	81 841	63 585
Stationnement	-	164 719	-	-	164 719	176 483
Promesses de dons (note 9)	-	-	371 513	25 000	396 513	1 035 563
Collecte de fonds	178 413	-	-	3 583	181 996	113 638
	238 964 \$	395 256 \$	374 972 \$	51 954 \$	1 061 146 \$	1 559 636 \$

FONDATION DE L'HÔPITAL MONTFORT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

12

5. PLACEMENTS

	2026		2025	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Placements à court terme				
Certificat de placement garanti	2 017 366 \$	2 000 000 \$	1 523 737 \$	1 500 000 \$
Obligations	-	-	301 751	343 782
Intérêts courus	39 330	39 330	37 874	37 874
	2 056 696 \$	2 039 330 \$	1 863 362 \$	1 881 656 \$

Les placements à court terme sont composés d'un certificat de placement garanti, d'obligations et d'intérêts courus sur obligations. Le certificat de placement garanti porte intérêt à 2,7 % encaissable à n'importe quel moment (2025 : 3,61 % et échéant octobre 2025). Les obligations sont nul (2025 : 4,93 % échéant en juillet 2025).

	2026		2025	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Placements à long terme				
Obligations	4 718 341 \$	4 687 928 \$	4 271 223 \$	4 195 699 \$
Actions canadiennes et américaines	1 869 092	1 675 332	1 643 778	1 460 987
	6 587 433 \$	6 363 260 \$	5 915 001 \$	5 656 686 \$

Les placements à long terme sont composés d'obligations de gouvernements, d'institutions financières ainsi que d'actions canadiennes et américaines provenant d'entreprises privées. Les obligations portent intérêts à des taux qui varient entre 1,25 % et 5,68 % (2025 : 1,25 % à 5,68 %) et dont l'échéance se situe entre 2027 et 2037 (2025 : 2026 et 2035).

6. POLICES D'ASSURANCE-VIE

Le montant de 38 052 \$ (2025 : 38 110 \$) représente la valeur de rachat des polices d'assurance-vie dont la Fondation est bénéficiaire. La valeur réalisable au moment du décès des donateurs totalise 310 000 \$ (2025 : 310 000 \$).

7. ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortissement cumulé	2026	2025
			Valeur nette	Valeur nette
Licence d'utilisation du stationnement	10 945 055 \$	10 945 055 \$	- \$	410 439 \$
Licence Starbucks	36 379	10 308	26 071	29 709
	10 981 434 \$	10 955 363 \$	26 071 \$	440 148 \$

FONDATION DE L'HÔPITAL MONTFORT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

13

8. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2026 Total	2025 Total (retraité) (note 2)
Fonds d'administration				
Équipement	7 573 \$	7 572 \$	1 \$	1 \$
Fonds Gestion du stationnement				
Équipement lié au stationnement	418 891	289 933	128 958	125 020
Appui à l'Hôpital Montfort				
Ameublement et équipement	349 102	308 478	40 624	24 295
	775 566 \$	605 983 \$	169 583 \$	149 316 \$

Au cours de l'exercice, la Fondation a acquis des immobilisations pour une valeur de 53 895 \$ (2025 : 22 379 \$) et disposé pour une valeur de 9 291 \$ d'immobilisations (2025 : nul \$).

9. PROMESSES DE DONS À RECEVOIR

Les promesses de dons à recevoir sont composées de donateurs avec lesquels la Fondation a un engagement. Les promesses de dons sont sans intérêt. Les versements à recevoir au cours du prochain exercice sont les suivants :

	Campagnes de financement	Dons désignés	Total
2026-2027	371 513 \$	25 000 \$	396 513 \$
Tranche à court terme (note 4)	371 513	25 000	396 513
	- \$	- \$	- \$

Au 31 mars 2026, la Fondation a des promesses de dons confirmées non inscrites à l'état de la situation financière totalisant :

	Campagnes de financement (non audité)
2026-2027	5 000 \$
2027-2028	325 000
2028-2029 et suivantes	440 000
	770 000 \$

La Fondation a débuté la nouvelle campagne de financement Équiper pour des générations pendant l'exercice du 31 mars 2026. L'objectif est de prélever 10 M \$ dans les deux prochaines années. La campagne a amassé 1,6 M \$ en date du 31 mars 2026.

FONDATION DE L'HÔPITAL MONTFORT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

14

10. MARGE DE CRÉDIT

La Fondation dispose d'une marge de crédit autorisée de 2 500 000 \$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel augmenté de 0,75 %. Cette marge de crédit est entièrement garantie par tous les biens personnels présents et à venir de l'emprunteur et une assurance procurant une protection suffisante, l'indemnité en cas de sinistre étant payable à la Banque. Advenant le cas où la marge est utilisée, le solde du crédit doit être remboursé en totalité au moins une fois par année. Au 31 mars 2026 et 2025, la marge de crédit était inutilisée.

11. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	Fonds d'adminis- tration	Gestion du station- nement	Réserve pour infra- structure	Campagnes de financement	Dons désignés	2026 Total	2025 Total
Frais courus	26 154 \$	- \$	3 390 \$	- \$	2 670 \$	32 214 \$	34 244 \$
Fournisseurs	57 628	167 256	-	199	5 513	230 596	269 345
Revenu reporté	800	-	-	43 525	-	44 325	158 782
	84 582 \$	167 256 \$	3 390 \$	43 724 \$	8 183 \$	307 135 \$	462 371 \$

12. COMPTES À PAYER À DES APPARENTÉS

	Fonds d'adminis- tration	Gestion du station- nement	Réserve pour infra- structure	Campagnes de financement	Dons désignés	2026 Total	2025 Total
Hôpital Montfort, sans intérêt	87 669 \$	67 613 \$	- \$	496 205 \$	1 385 \$	652 872 \$	109 484 \$
Institut du savoir Montfort, sans intérêt	12 500	-	-	58 333	106 128	176 961	263 976
Santé Montfort, sans intérêt	-	-	-	-	215	215	-
	100 169 \$	67 613 \$	- \$	554 538 \$	107 728 \$	830 048 \$	373 460 \$

13. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS À L'ACTIF INCORPOREL

	2026	2025
SOLDE AU DÉBUT	29 709 \$	33 347 \$
Contribution reçue	-	-
Amortissement des apports reportés afférents à l'actif incorporel	(3 638)	(3 638)
SOLDE À LA FIN	26 071 \$	29 709 \$

FONDATION DE L'HÔPITAL MONTFORT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

15

14. VIREMENTS INTERFONDS

Notes	Fonds d'adminis- tration	Appui à l'Hôpital Montfort	Gestion du station- nement	Fonds affectés d'origine externe		
				Réserve pour infra- structure	Campagnes de financement	Dons désignés
A	- \$	110 896 \$	(110 896) \$	- \$	- \$	- \$
B	-	-	22 581	(22 581)	-	-
C	-	-	(3 428 147)	3 428 147	-	-
D	-	-	264 750	-	(264 750)	-
E	-	-	1 679	-	-	(1 679)
F	(50 000)	-	-	-	50 000	-
G	(500)	-	-	-	-	500
H	(2 000)	-	-	-	-	2 000
I	(5 000)	-	-	-	-	5 000
J	(5 080)	-	-	-	-	5 080
	(62 580) \$	110 896 \$	(3 250 033) \$	3 405 566 \$	(214 750) \$	10 901 \$

- A. Un montant de 110 896 \$ (2025 : 181 363 \$) a été transféré du Fonds de gestion du stationnement au Fonds d'appui à l'Hôpital Montfort pour financer les dépenses encourues au nom de l'Hôpital Montfort au cours de l'exercice.
- B. Un montant de 22 581 \$ (2025 : 83 788 \$) a été transféré du Fonds de réserve pour infrastructures au Fonds de gestion du stationnement pour financer les dépenses de réfection encourues au cours de l'année.
- C. Un montant de 3 428 147 \$ (2025 : 289 036 \$) a été transféré du Fonds de gestion du stationnement au Fonds de réserve pour infrastructure afin de ramener le solde du Fonds de réserve pour infrastructure à la valeur estimative indiquée dans le plan de capitalisation du stationnement.
- D. Un montant de 264 750 \$ (2025 : 621 764 \$) a été transféré du Fonds de campagnes de financement au Fonds de gestion du stationnement pour rembourser le financement du Carrefour Santé Aline-Chrétien fait au 31 mars 2020.
- E. Un montant de 1 679 \$ (2025 : 2 325 \$) a été transféré du Fonds de dons désignées au Fonds de stationnement pour financer la gestion effectuée par le personnel de la Fondation.
- F. Un montant de 50 000 \$ (2025 : nul \$) a été transféré du Fonds d'administration au Fonds de campagnes de financement pour présentation de dons désignés reçus.
- G. Un montant de 500 \$ (2025 : nul \$) a été transféré du Fonds d'administration au Fonds de dons désignés pour jumeler ce montant aux dons de services de réadaptation.
- H. Un montant de 2 000 \$ (2025 : nul \$) a été transféré du Fonds d'administration au Fonds de dons désignées pour jumeler ce montant aux dons pour la semaine des infirmiers.
- I. Un montant de 5 000 \$ (2025 : nul \$) a été transféré du Fonds d'administration au Fonds de dons désignés pour jumeler ce montant aux dons des bourses en résidence en médecine familiale.
- J. Un montant de 5 080 \$ (2025 : 6 255 \$) a été transféré du Fonds d'administration au Fonds de dons désignés pour jumeler ce montant aux dons des médecins pour les résidents en médecine familiale.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché.

Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée à certains de ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

Risque de change

Le risque de change est le risque associé à l'incertitude liée aux fluctuations des devises. La Fondation est exposée à ce risque à l'égard des placements en actions américaines et internationales.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque associé à l'incertitude liée à la valeur d'actifs découlant des changements dans le marché des équités. La Fondation est exposée à ce risque à l'égard de ses placements en actions.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux investissements à taux fixes ainsi qu'aux débiteurs. La Fondation n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un client particulier ou d'une quelconque contrepartie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entreprise éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le risque principal pour la Fondation concerne le paiement de leurs passifs à court terme.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le risque principal pour la Fondation concerne ses investissements à taux fixes. Le risque est mitigé lorsque les investissements sont conservés jusqu'à maturité.

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés divulguées ailleurs dans ces états financiers, la Fondation a conclu les opérations suivantes, comptabilisée à la valeur d'échange.

Salaires

	2026	2025
Services généraux achetés de l'Hôpital Montfort	1 076 773 \$	977 453 \$

Stationnement

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues avec cet apparenté au cours de l'exercice :

	2026	2025
Produits reçus de Santé Montfort	225 410 \$	202 280 \$
Recouvrement des frais d'exploitation liés au stationnement reçus de Santé Montfort	195 967	122 207
Total (a)	421 377 \$	324 487 \$

(a) Les opérations entre apparentés présentées dans les états financiers de Santé Montfort sont de 395 445 \$ (2025 : 301 216 \$) représentant un écart de 25 932 \$ (2025 : 23 271 \$) qui s'explique par le traitement des taxes à la consommation sur les produits reçus de Santé Montfort qui diffère entre les deux entités.

Dons

La Fondation a fait des dons à l'Hôpital totalisant 593 228 \$ (2025 : 527 104 \$) pour les opérations courantes, 462 709 \$ à titre de dons pour les infrastructures du stationnement et 496 205 \$ pour la campagne majeure Équiper pour des générations (2025 : 1 800 000 \$ pour la zone d'urgence en santé mentale). De plus, la Fondation a fait des dons à l'Institut du savoir Montfort totalisant 1 536 804 \$ (2025 : 2 620 815 \$) pour les opérations et de 58 333 \$ pour la Chaire de recherche en intelligence artificielle et santé mentale (2025 : nul \$).

Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Services alimentaires

Étant donné que la Fondation agit en tant qu'intermédiaire pour Santé Montfort en ce qui concerne l'exploitation d'un Starbucks (ou « opérations de services alimentaires »), les revenus et les dépenses découlant de cette opération ne sont pas reconnues comme des revenus et des dépenses de la Fondation.

	2026	2025
Acheté de Santé Montfort	29 164 \$	24 105 \$
Rendu à Santé Montfort	680 529 \$	447 156 \$

Les opérations du services alimentaires entre apparentés présentées dans les états financiers de Santé Montfort sont de 28 059 \$ (2025 : 23 198 \$). L'écart de 1 105 \$ (2025 : 907 \$) s'explique par le traitement des taxes à la consommation qui diffère entre les deux entités.

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Salaires et avantages sociaux

Le salaire des employés de la Fondation est payé par le biais du système de paie de l'Hôpital. La Fondation rembourse les sommes périodiquement à l'Hôpital. La Fondation participe au Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP), un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. Tous les employés à temps complet doivent obligatoirement adhérer au HOOPP. Ce régime est aussi offert sur une base volontaire aux employés occasionnels et à temps partiel. Le coût des contributions au régime de retraite imputé aux charges de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 mars 2026, s'élève à 78 819 \$ (2025 : 70 765 \$). Selon les états financiers audités les plus récents au 31 décembre 2025, le régime de retraite HOOPP est en situation de surplus.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Fondation offre également à ses employés des soins de santé, des soins dentaires et des assurances vie et continue d'offrir ces avantages après leur départ à la retraite. L'obligation liée à ces avantages est basée sur l'évaluation actuarielle datée du 31 mars 2025 (l'obligation liée aux avantages de 2025 est basée sur l'évaluation actuarielle effectuée au 31 mars 2025). Les informations relatives à ces avantages se présentent comme suit :

	2026	2025
Situation du régime		
Obligations au titre des prestations constituées au début	17 900 \$	60 855 \$
Coût des services courants	3 400	9 950
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	900	3 200
Paie des prestations	(700)	(470)
Gain actuariel	(3 600)	(55 635)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin	17 900 \$	17 900 \$

La charge de l'exercice se détaille comme suit :

	2026	2025
Coûts des services courants	3 400 \$	9 950 \$
Intérêt sur l'obligation liée aux bénéfices conservés à la retraite	900	3 200
Total de la charge	4 300 \$	13 150 \$

Hypothèses actuarielles

	2026	2025
Taux d'actualisation sur l'obligation	5,10 %	4,70 %
Augmentation des coûts dentaires	4,00 %	4,00 %
Augmentation des coûts des soins de santé	5,00 %	5,00 %

FONDATION DE L'HÔPITAL MONTFORT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

19

17. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

En 2020, la Fondation s'est engagée à verser, en vertu d'une entente avec l'Université d'Ottawa et l'Institut du savoir Montfort, un montant total de 500 000 \$ pour la Chaire de recherche en médecine familiale sur une période de dix ans, débutant en janvier 2021. La Fondation s'est également engagée à verser la portion reçue de l'Université d'Ottawa (1 000 000 \$) qui est maintenue dans les dons désignés.

Durant l'année, un montant de 150 000 \$ (2025 : 112 500 \$) a été remis à l'Institut du savoir Montfort pour la Chaire de recherche, ce qui laisse les montants suivants à payer par la Fondation :

	Chaire de recherche	Contribu- tion de l'université d'Ottawa	Total
Les versements pour les prochains exercices sont les suivants :			
2026-2027	50 000 \$	100 000 \$	150 000 \$
2027-2028	50 000	100 000	150 000
2028-2029 et suivantes	150 000	300 000	450 000
	250 000	500 000	750 000
Versé en 2020-2021	12 500	25 000	37 500
Versé en 2021-2022	50 000	100 000	150 000
Versé en 2022-2023	50 000	100 000	150 000
Versé en 2023-2024	50 000	100 000	150 000
Versé en 2024-2025	37 500	75 000	112 500
Versé en 2025-2026	50 000	100 000	150 000
Total	500 000 \$	1 000 000 \$	1 500 000 \$